

Rapport de consultation publique

Auprès des riverains du secteur de la Côte de la Montagne quant au bilan de la tenue du *Red Bull Crashed Ice* 2009.

Le samedi 14 février 2009, 10h30, Musée de la Civilisation, 85 Dalhousie, Québec.

1. Ouverture de l'assemblée

L'ouverture de l'assemblée est faite par le Président du CCVQ, M. Louis Germain qui agit à titre de Président d'assemblée pour cette consultation. Mme Claudette Blais, membre du Conseil d'administration agit à titre de secrétaire. Vingt-cinq personnes sont présentes et deux ont fait parvenir leurs commentaires par écrit.

2. Contexte de la consultation.

M. Louis Germain rappelle les principales démarches effectuées par le CCVQ suite à l'autorisation par le Conseil de Ville, le 20 octobre 2008, de la tenue de l'événement Red Bull Crashed Ice les 23 et 24 janvier 2009.

Une réunion de consultation des riverains du secteur de la Côte de la Montagne a été organisée le lundi 27 octobre 2008 au Musée de la Civilisation. Vingt-deux personnes se sont présentées à cette rencontre et deux ont transmis leurs commentaires par écrit. La conclusion générale peut se résumer comme suit : c'est NON à la réédition de l'événement Red Bull Crashed Ice dans le secteur de la Côte de la Montagne. On favorise la tenue de l'évènement à Québec mais il devrait se réaliser en alternance dans différents secteurs de la Ville.

Le rapport de consultation énumérait les principaux motifs invoqués par les participants contre la tenue de l'événement dans la Côte de la Montagne et présentait une série de recommandations afin d'atténuer les impacts négatifs pour les résidants et les commerçants du secteur.

Le rapport a été publié sur le site du CCVQ et a été déposé au Conseil de Ville le 3 novembre 2008.

Le Président du CCVQ M. Louis Germain s'est aussi présenté à cette séance du Conseil municipal pour demander au Maire M. Régis Labeaume, de considérer l'hypothèse de sites alternatifs pour la tenue de cet événement. La réponse fut donnée séance tenante :

c'est non, compte tenu des retombées de cet événement pour la promotion de la Ville de Québec.

Le CCVQ a sollicité une rencontre avec le Maire afin de pouvoir expliciter davantage la position des résidants et des commerçants consultés. A ce jour, nous sommes toujours dans l'attente d'une réponse.

3. Objectifs de la rencontre de consultation.

L'objectif principal consiste à dresser le bilan de l'édition *Red Bull Crashed Ice* 2009. On tentera également d'obtenir une appréciation générale des mesures promises par GESTEV pour atténuer les irritants associés à la tenue de l'événement dans le Vieux-Québec.

4. Les commentaires des participants.

La majorité des commentaires ont porté sur les inconvénients majeurs liés au montage des différentes structures, à l'installation des équipements audio et des équipements d'éclairage, au fonctionnement des équipements de réfrigération, aux conditions de circulation autant pour les piétons que pour les automobilistes.

- «Huit heures de party pour cinq semaines de misères»
- «On banalise le Vieux-Québec, on risque de devenir un Disneyland»
- «Les résidants subissent tous les inconvénients sans avoir de compensations»
- «La Ville de Québec a fait de fausses représentations en affirmant que l'événement ne pouvait se tenir plus qu'une fois dans la même ville. Nous en sommes à la quatrième édition et nous observons cette année l'aménagement de bornes électriques qui ont un caractère permanent»
- «Trois scénarios possibles : on met fin à l'activité, on nous exproprie, on nous déménage»
- «Initier un recours collectif si la Ville tente de reconduire l'événement»
- «L'événement devrait se tenir ailleurs qu'au centre-ville, certainement ailleurs que dans le quartier historique. On devrait considérer l'hypothèse de tenir cet événement dans une station de skis ou encore au lieu prévu pour l'épreuve de sauts en planche à neige, sous les bretelles de l'autoroute Honoré Mercier»
- «Gestev se comporte comme un envahisseur à qui tout est permis. Durant cinq semaines, la Côte de la Montagne appartient à Gestev»
- «Nulle part ailleurs n'inflige-t-on une telle épreuve aux citoyens»

- «Cinq ou six semaines de chantier, ça dépasse la limite du bon sens et d'un comportement civilisé»
- «On risque de produire la désertification du quartier en multipliant les nuisances associées à la multiplication des spectacles. Il serait important que la Ville se rappelle les bases du plan d'urbanisme, les orientations du plan de développement du Vieux-Québec. L'un des enjeux prioritaires retenu par la Ville est le désencombrement du Vieux-Québec et la consolidation de la fonction habitation. Une fois par cinq ans, ce serait assez.»
- «Nous sommes devant une escalade d'inconvénients, d'une édition à l'autre»
- «Les journalistes sont étroitement associés à cet événement, ils sont nombreux à participer à une descente spéciale organisée à leur intention. Il serait intéressant qu'il puisse également rapporter le point de vue des résidants qui subissent les inconvénients de l'événement durant six semaines. On propose de leur prêter gratuitement un appartement situé sur la Côte de la Montagne, afin qu'il puisse mieux témoigner de ce qu'est la vie d'un résidant de la Côte pendant la durée de cet événement : les problèmes de bruits, d'éclairage, les rues et trottoirs glacés, les difficultés d'accéder à sa résidence, les difficultés de circulation. La même proposition est faite au maire de la Ville.»
- «Les gens s'en foutent quand ce n'est pas dans leur cour»
- «Grande source d'agressivité, d'anxiété et de colère pour les riverains»
- «C'est un abus de pouvoir du Maire»
- «Ceinturé, voire étranglé par l'événement. GESTEV a fait des efforts particuliers envers ceux qui crient le plus fort : espace V.I.P et vins chauds pour apprivoiser les opposants, mais on n'est pas dupe. Red Bull, c'est une grosse multinationale, 1,2MM\$. Ce n'est pas innocent comme produit et les impacts sur la santé des jeunes sont non négligeables. Les journalistes sont cooptés et fournissent une publicité gratuite pour le Red Bull. Le Maire gère directement l'évènement, l'administration n'a pas un grand contrôle sur ce qui se passe et la façon de faire. Je n'ai plus aucune sympathie pour l'événement. Nous n'avons aucun moyen autre que monter un rapport de force pour contrer le tout»
- «On s'acharne sur le Red Bull, on critique, mais on a choisi de vivre dans le Vieux-Québec. Il y a d'autres évènements qui dérangent et on ne dit rien. A titre d'exemple, les Fêtes de la Nouvelle-France c'est moins long mais c'est cent fois pire parce qu'elles se déroulent en été. La côte de la Montagne est complètement fermée, les stationnements sont moins accessibles. Au cours du mois de janvier les travailleurs affectés aux installations du Red Bull permettent de faire vivre le quartier. On devrait aussi réfléchir sur les autres festivités»

- «La soirée même, c'est un beau party. Cependant, c'est préférable de le regarder à la télévision. Le produit dont on fait la promotion n'est pas sans conséquence sur la santé des jeunes»
- «Le *Red Bull Crashed Ice* c'est un exemple d'événement qui va à l'encontre de la qualité de vie des résidents et commerçants du secteur. Le CCVQ fait la promotion du quartier comme milieu de vie. Pendant qu'on travaille à inciter les familles à y vivre, qu'on encourage les services de proximité, qu'on réduit les inconvénients côté transports, qu'on se bat pour des logements accessibles en nombre, en qualité et en prix, qu'on se bat contre l'hôtellerie illégale, le Red Bull vient tout effacer les efforts d'un seul coup. Le Red Bull est incompatible avec une vie de quartier décente. La durée et l'intensité des inconvénients rendent l'évènement déraisonnable et exorbitant. Pourra-t-on nous laisser respirer in mois en janvier? C'est un vrai show de boucane, même les résidents doivent le regarder à la télé, sur le terrain, on ne voit rien de toute façon. Il y a des possibilités ailleurs que dans notre secteur...Qui d'autre en veut? Personne! Où sont les élus? Pourquoi ne nous défendent-ils pas? Sont-ils élus par nous ou par Red Bull? Invitation à la mobilisation : demande d'accès à l'information, recours juridique, recours collectif, évènements de sensibilisation et d'opposition. On doit dire non à la promotion d'un produit questionnable sur le plan de la santé. Les écoles ont commencé à l'exclure, pourquoi la Ville l'encourage-t-il? Le principe de précaution devrait s'appliquer.»
- «C'est un événement qui a son importance compte tenu des activités économiques qu'il génère, mais il utilise un espace classé patrimoine mondial et un site classé historique : le monument de Champlain. Les camions, les tentes, les roulottes, les génératrices encombrant un site qui devrait être protégé et accessible en tout temps. Durant six semaines les citoyens subissent une perte de qualité de vie. Le prix à payer est trop fort. On privatise les bénéfices de l'événement mais on socialise les coûts. On est pris en souricière : c'est une période où on lève l'application des règlements sur le bruit, les nuisances et les règlements sur la circulation et le stationnement.»
- «La logique commerciale est la seule qui prévaut pour la tenue de l'événement»
- «Il faudrait se demander à qui profite l'événement, qui bénéficie des retombées économiques. Quels sont les véritables coûts assumés par la Ville de Québec?»
- «Les deux premières semaines cela a été tolérable mais la situation a dégénéré.
- «A la Place de Paris on a doublé et triplé les équipements et cela a duré plus de six semaines»

5. Appréciation des mesures d'atténuation promises par GESTEV.

Certains participants ont noté que des efforts ont été faits par GESTEV pour tenter d'atténuer certains irritants.

Les quatre vignettes de stationnements octroyées à des résidants ont permis de régler des problèmes spécifiques mais les vignettes d'identification des résidants se sont avérées inefficaces en matière de circulation.

La modification du sens unique selon les heures de circulation, a permis de faciliter quelque peu les déplacements des automobilistes.

Les rues et les trottoirs ont souvent été très glacés.

Le personnel a généralement démontré beaucoup de courtoisie.

«On a fait des efforts pour satisfaire les plus chialeux en fournissant des passes de stationnements et en aménageant un espace V.I.P près de l'escalier Casse-cou mais on ne peut pas rendre tolérable ce qui est intolérable»

«C'est comparable au problème de gestion d'un serpent».

6. Mot de la fin.

Le Président M. Louis Germain rappelle la position du CCVQ sur ce dossier. Pour l'édition du Red Bull 2009, le CCVQ a fait une série de recommandations afin d'atténuer certains irritants associés à la tenue de l'événement. Mais c'est NON à une réédition du Red Bull Crashed Ice sur la Côte de la Montagne pour les deux prochaines années.

Il continue de privilégier une approche de concertation avec les intervenants impliqués tout en représentant les doléances des résidants et des commerçants riverains, La rencontre éventuelle avec le Maire M. Régis Labeaume devrait permettre d'explicitier la position du CCVQ.

Il remercie les participants de leur présence et les invite à consulter le site internet du CCVQ pour être informé des développements sur ce dossier.